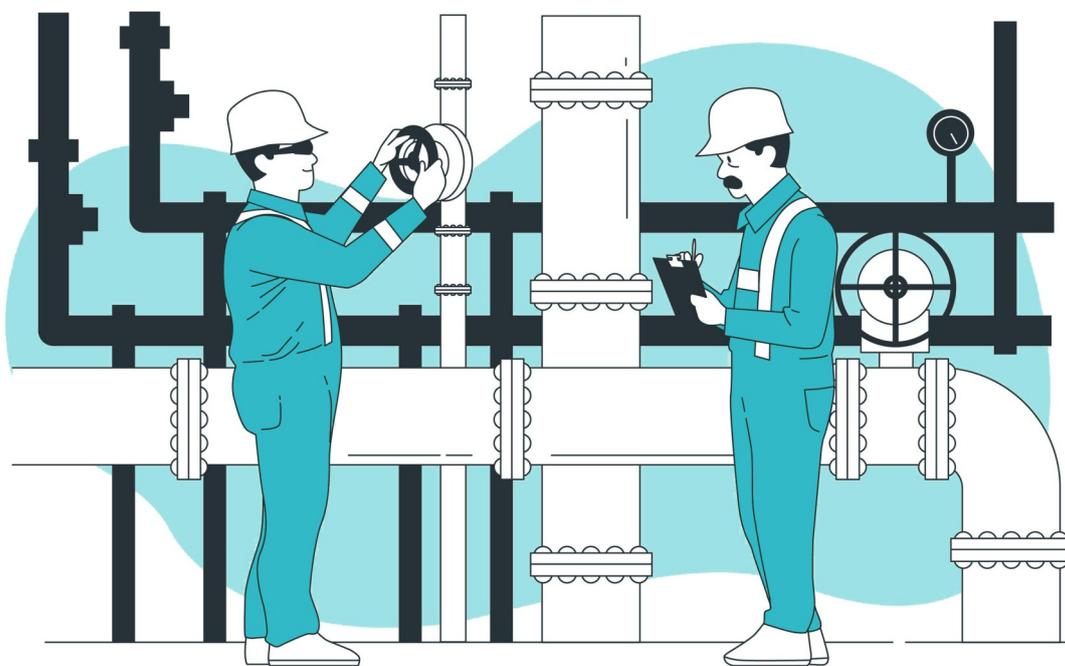


RAPPORT DE CONTRÔLE DE CONCESSION



DISTRIBUTION PUBLIQUE  
DE GAZ

2022



territoire  
d'énergie

VAR • SYMIELEC

## Le mot du Président



L'année 2022 a été marquée par l'augmentation exceptionnelle des coûts d'achat du gaz en relation avec les événements géopolitiques.

En tant qu'acteur économique, Territoire d'énergie Var - Symielec participe à l'effort de limitation de la dépendance énergétique aux pays exportateurs en s'investissant fortement dans le secteur de la transition énergétique, devenue axe central de la politique énergétique de la France en cette période troublée.

Après avoir évoqué l'interdiction des chaudières à gaz à l'horizon 2026, le gouvernement a finalement décidé de faire machine arrière en juillet 2023. En revanche la suppression des aides et incitations qui subsistent devraient être appliquées.

La lecture de ce rapport de contrôle de concession vous permettra de mesurer le rôle du Syndicat dans la gestion de la concession de gaz naturel et notamment sur un point particulier que je souhaite mettre en avant : la sécurité des ouvrages.

Conscient de l'importance de cette thématique dans ce type de réseau, TE83 - Symielec s'attache depuis très longtemps à contrôler que le concessionnaire réalise bien les missions de service public qui lui sont confiées.

Je note à ce sujet la bonne collaboration des services de GRDF qui sont très actifs en matière de sécurité et de contrôle des ouvrages.

Bonne lecture du rapport de contrôle de concession gaz 2022.

**Michel OLLAGNIER**  
Président du TE83 - Symielec  
Adjoint au Maire d'Ollioules



## Carte des Communes adhérentes à la compétence Gaz

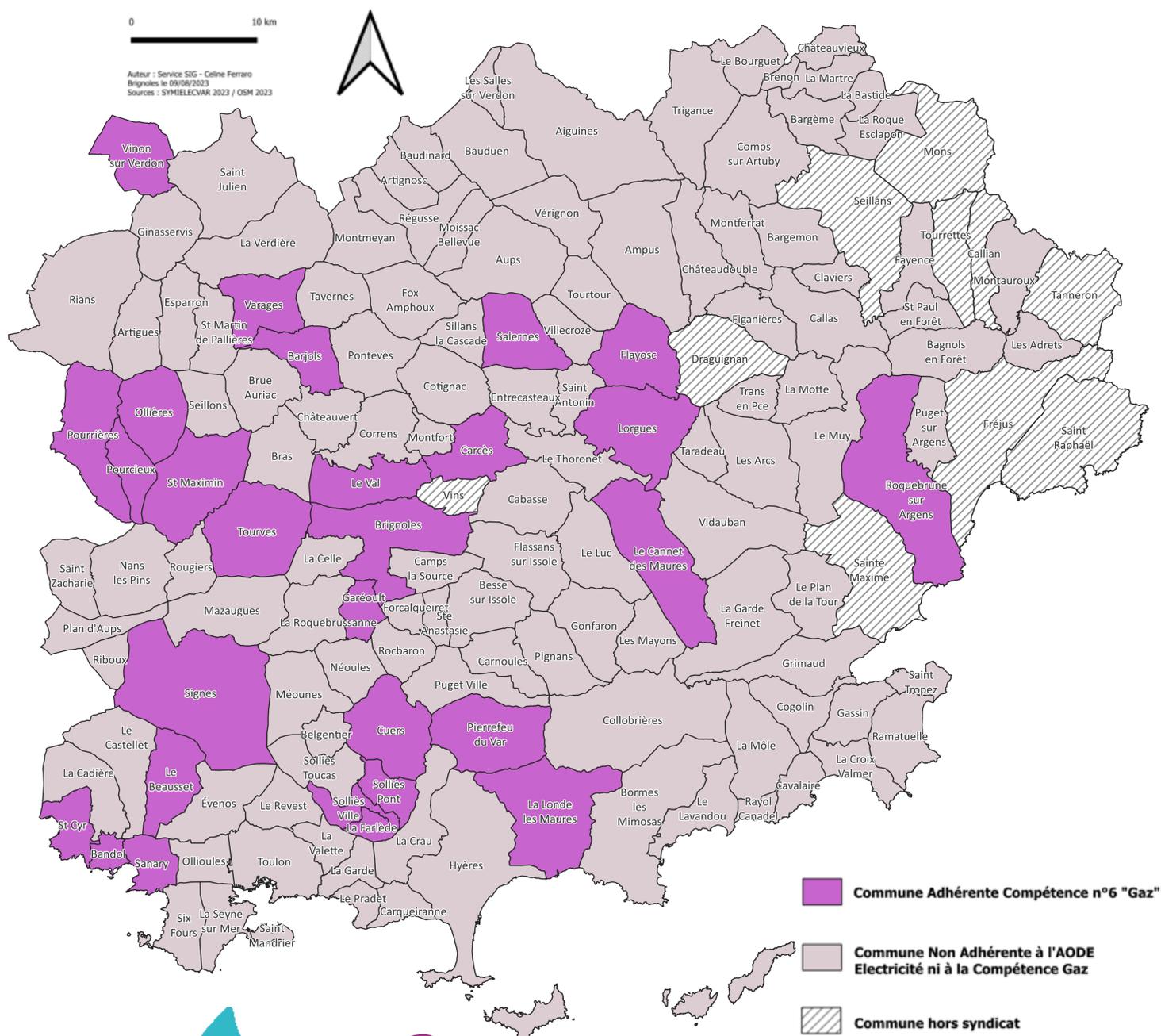
TE83 - Symielec est l'autorité organisatrice de distribution publique du gaz naturel pour **28 communes** du Var. La distribution publique de gaz naturel est confiée au concessionnaire **Gaz Réseau De France (GRDF)**.

Le présent rapport est élaboré à partir de l'analyse du Compte Rendu d'Activité du Concessionnaire (CRAC) remis par GRDF pour l'année 2022 ainsi que du contrôle en continu effectué tout au long de l'année.

La distribution de gaz naturel sur le territoire du Syndicat est confiée à GRDF par un contrat de concession d'une durée de 30 ans. **Date d'entrée en vigueur du contrat : 01/01/2012.**

Pour mémoire, le contrat est composé des documents suivants :

- Une convention de concession
- Un cahier des charges comprenant : Une annexe n°1 des modalités locales liées au traité de concession, une annexe n°2 fixant les règles de calcul du taux de rentabilité des extensions de réseau.



 **28** communes adhérentes à l'AODE Gaz

## La distribution publique de Gaz Naturel

### Liste des 28 Communes qui ont transféré la compétence Gaz

Bandol, Barjols, Le Beausset, Brignoles, Le Cannet-des-Maures, Carcès, Cuers, La Farlède, Flayosc, Garéoult, La Londeles-Maures, Lorgues, Ollières, Pierrefeu-du-Var, Pourcieux, Pourrières, Saint-Cyr-sur-Mer, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, Salernes, Sanary-sur-Mer, Signes, Solliès-Pont, Solliès-Ville, Roquebrune-sur-Argens, Tourves, Le Val, Varages, Vinon-sur-Verdon.

Les communes d'Ollières, Pourrières et Pourcieux n'ont pas de réseau gaz naturel sur leur territoire mais elles sont adhérentes dans le cadre d'une assistance du Syndicat pour la création d'une Délégation de Service Public.

La commune de Solliès-Ville est adhérente car elle est traversée par le réseau de GRDF mais ne possède pas d'abonnés « Gaz ».

### Quelques chiffres



## Les Travaux

### Les chantiers de raccordements et de transition écologique concernent :

- les raccordements de nouveaux clients et de stations GNV,
- les investissements liés au développement des gaz verts (raccordement des unités de production, renforcements, maillages, ...).

En 2022, ces travaux ont représenté **1,57 km** sur la concession.

Raccordements & transition écologique	Longueur	BC *	BI **
Sanary-sur-Mer—Ancien chemin de Toulon	356 m	3	0
Sanary-sur-Mer—Allée des Cyprès	216 m	1	0
Brignoles—Chemin de Saint-Pierre	216 m	0	1
Sanary-sur-Mer—Chemin de Pierredon	192 m	0	0
Saint-Cyr-sur-Mer—Chemin du Sauvet	114 m	1	8
La Farlède—Rue de la Gare	113 m	0	0
Pierrefeu-du-Var—Route de Puget-Ville	98 m	0	0
Flayosç—Rue des Remparts	78 m	4	1

### Les chantiers d'adaptation et de modernisation des ouvrages

Les investissements d'adaptation et de modernisation des ouvrages sont centrés sur l'optimisation des actifs au profit de la sécurité, du respect de la réglementation, de la continuité d'acheminement et du développement durable. Ils regroupent les investissements de structure (optimisation des schémas de vannage, restructurations et renforcements de réseau) et les investissements de modernisation.

En 2022, GRDF a modernisé **32 m** du réseau de la concession.

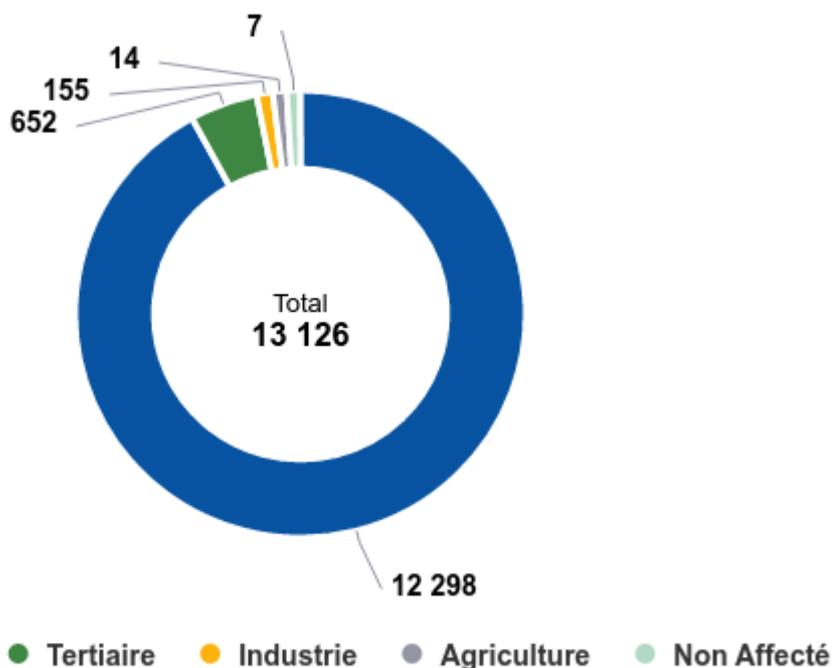
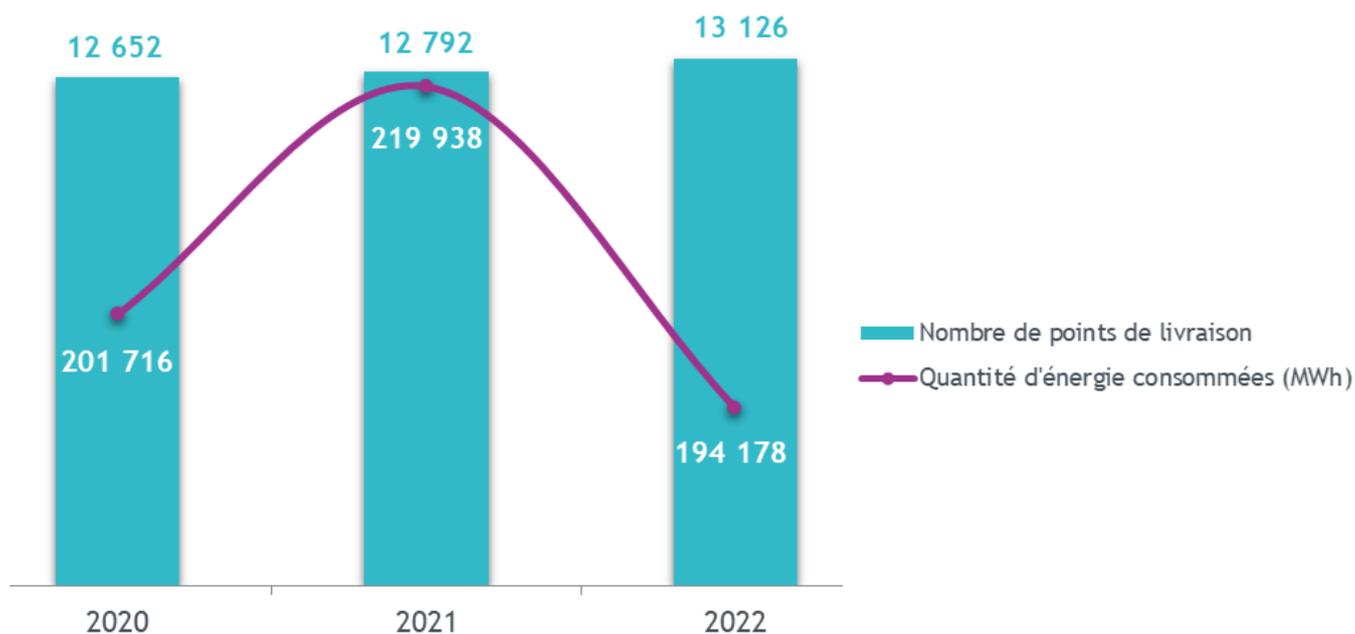
Adaptation & modernisation des ouvrages	Longueur	BC *	BI **
Brignoles—Route de Tielt	14 m	0	0
Sanary-sur-Mer—Rue Jean Jaurès	10 m	0	0
Saint-Cyr-sur-Mer—Avenue du Maréchal Juin	2 m	0	0
Le Beausset—Rue Calmette	2 m	0	0
Bandol—Rue du Docteur Louis Marcon	1 m	1	0
Signes—Avenue de Berlin	1 m	0	0
Solliès-Pont—Avenue des Plantades	1 m	0	0
Bandol—Boulevard du Capelan	1 m	0	0

## La Distribution

GRDF achemine le gaz naturel via le réseau de distribution pour le compte de tous les fournisseurs agréés jusqu'aux points de livraison des clients consommateurs. Cette prestation d'acheminement est distincte de la vente réalisée par le fournisseur d'énergie.

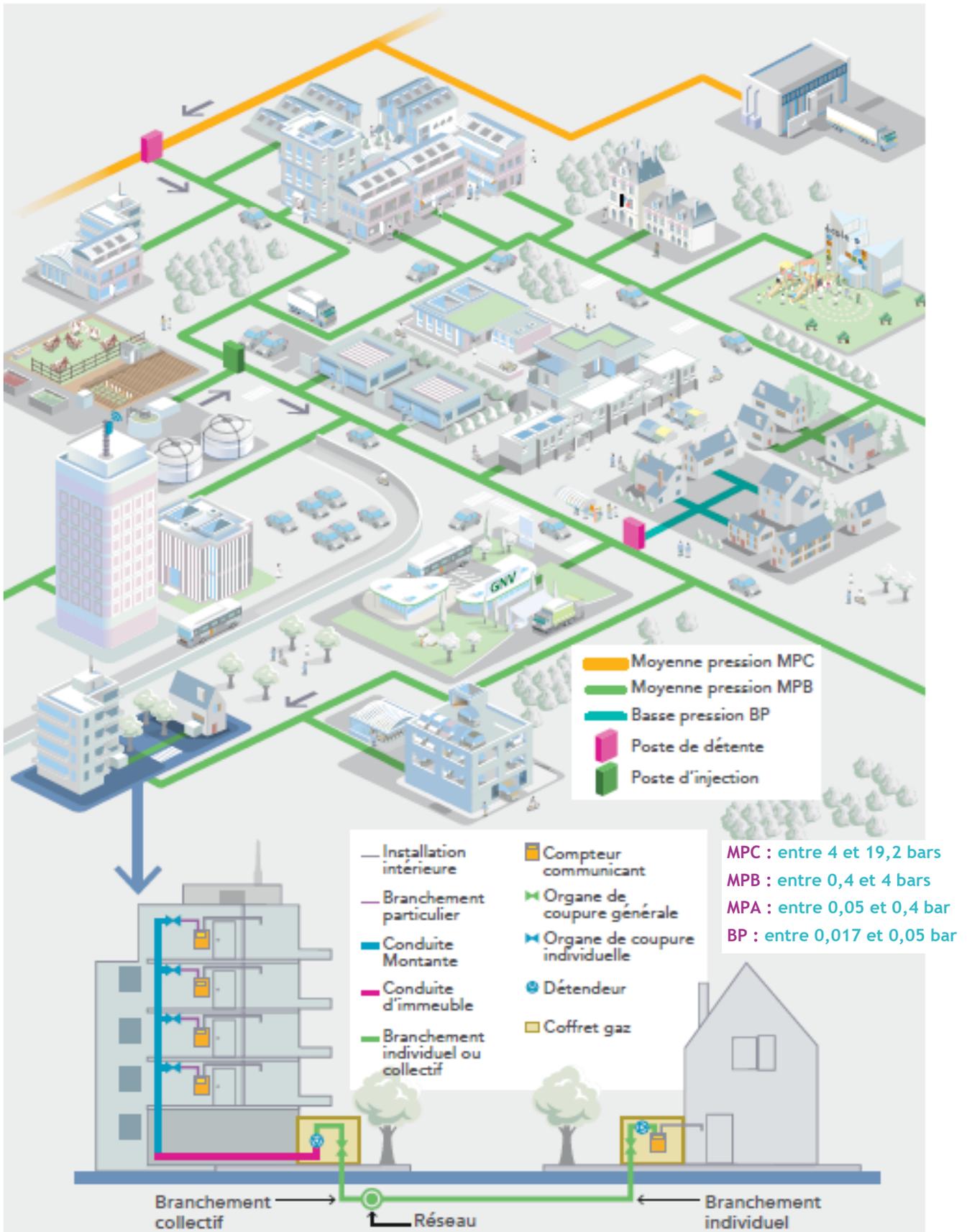
L'énergie acheminée en 2022 représente **194 GWh** contre **220** en 2021.

Les recettes liées à l'acheminement représentent **3,01 M€**, soit une diminution de **- 7,99 %** par rapport à 2021.



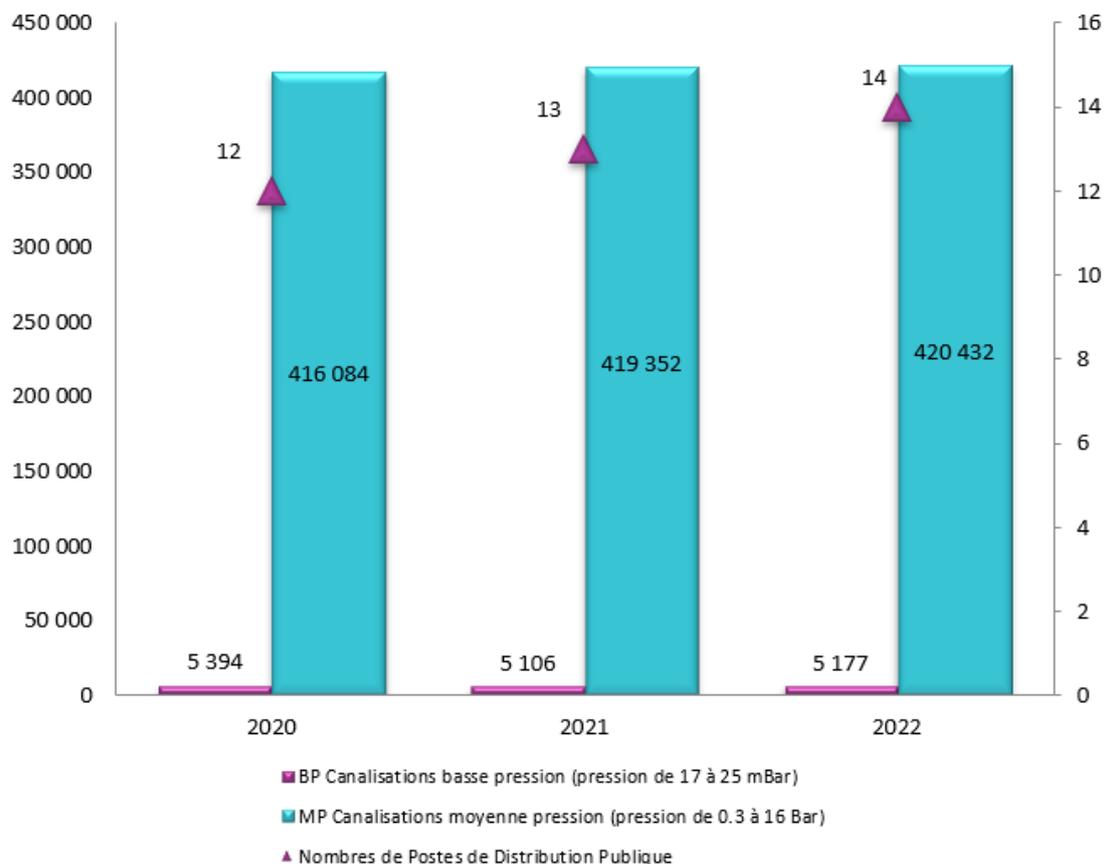
## Les Ouvrages

Les ouvrages de la concession comportent l'ensemble des éléments concourant à l'amenée du gaz au départ des postes de détente et ce, jusqu'aux compteurs de gaz situés généralement en limite de propriété.

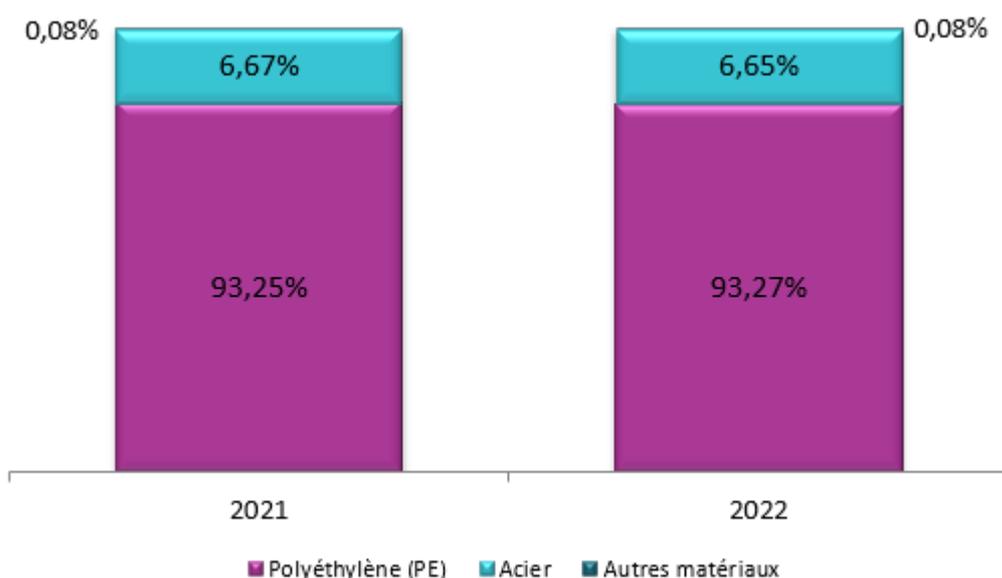


## Répartition du linéaire de réseau par niveau de pression

La structure du réseau de distribution publique de gaz se décompose en plusieurs niveaux de pression, le réseau basse pression (BP) et le réseau moyenne pression (MPB) en polyéthylène qui permet de faire transiter un débit de gaz cinq fois supérieur.



## Répartition du linéaire de réseau par nature des matériaux



**Polyéthylène** : c'est la matière la plus utilisée. Ce matériau est incontournable pour la construction de réseaux en MPB, jusqu'à 10 bars. Il présente l'avantage d'être insensible à la corrosion, de pouvoir être déroulé sur de grandes longueurs, de pouvoir être assemblé facilement et d'être résistant aux agressions extérieures.

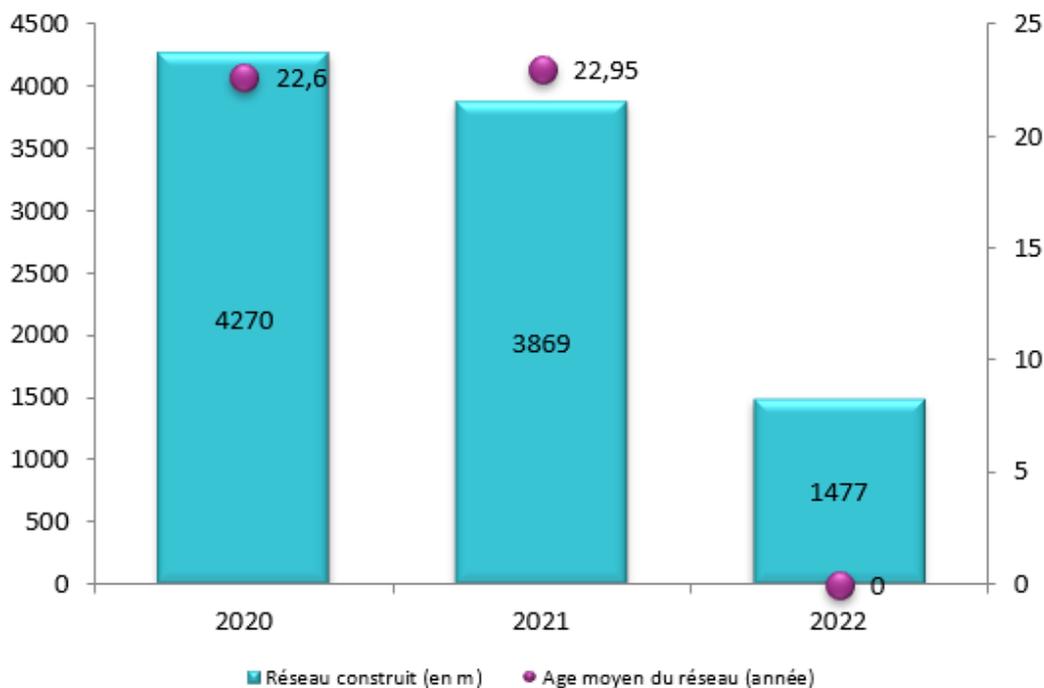
**Acier** : Couramment mis en œuvre pour les canalisations de pressions MPB et MPC jusqu'à l'avènement du polyéthylène au début des années 80, ce matériau est depuis dédié aux réseaux MPC pour les pressions supérieures à 10 bars. Les canalisations en acier, en terme de surveillance, sont suivies soit mécaniquement soit physiquement.

Conformément à la législation, il n'y a plus de canalisations en fonte grise.

## L'Âge moyen du réseau

Le suivi de l'âge moyen des canalisations est un indicateur important permettant d'obtenir une vision globale du patrimoine.

En 2021, l'âge était de **22,95** ans. En 2022 il passe à **23,87** ans. L'âge du réseau est jeune sur la majorité des communes.



TE83 - Symielec est particulièrement attentif aux pannes intervenant sur les réseaux de 5 communes qui sont les plus vieillissants, à savoir :

- Solliès-Ville (39,34 ans)
- Solliès-Pont (34,33 ans)
- Sanary-sur-Mer (33,61 ans)
  - Bandol (32,15 ans)
  - La Farlède (30,69 ans)

## Les postes de détente

Les postes de détente permettent le changement de pression. Ils sont repérés sur le réseau de distribution et permettent de réduire la pression du gaz à une valeur correspondant à son utilisation.

Dans le cas d'une desserte en MPB (4 bars), une détente finale est effectuée dans le coffret de branchement du particulier pour à nouveau réduire la pression de 4 bars à 21 mbars.

[La concession dénombre 14 postes de détente en 2022.](#)

## Les Branchements

Les branchements sont de 3 types :

- les branchements individuels
- les branchements collectifs
- les branchements industriels

Le concessionnaire informe qu'il n'existe pas d'inventaire technique des branchements individuels ; cela serait trop coûteux pour l'ensemble des consommateurs au regard de la valeur du patrimoine de la concession et du bénéfice attendu.

En revanche un inventaire technique est tenu à jour pour connaître le nombre de branchements collectifs au sein de la concession : **1029 en 2022** contre **1009 en 2021**.

## Les Robinets et vannes

Les robinets et vannes sont des organes de coupure. Ils permettent la modification de la distribution du gaz à travers le réseau et l'arrêt de la fourniture de certaines canalisations en cas d'urgence.

Dans le CRAC 2022, nous savons que **193 robinets de réseau** sont présents sur la concession.

Les informations relatives à la localisation des robinets sont énoncées sur la plateforme de données « Ma Concession Gaz »

## Les Protections cathodiques des réseaux acier

Les ouvrages de protection cathodique permettent d'assurer une meilleure protection des canalisations acier en permettant un rééquilibrage de leur potentiel électrolytique afin de limiter les phénomènes de corrosion.

GRDF a transmis au Syndicat le nombre de maintenances ou mesures de potentiels effectuées sur les canalisations acier à protection cathodique. En 2022, **97** ont été réalisées contre **68** en 2021.

A la vue des durées de vie des ouvrages « théoriques » et d'amortissement, le réseau de la concession n'est pas vieux. Néanmoins le syndicat restera vigilant dans les prochaines années sur le vieillissement des réseaux et les investissements associés.



## Prévention des dommages & DT / DICT

Le cadre réglementaire anti-endommagement est applicable depuis le 1er juillet 2012. Il concerne tous les intervenants des chantiers. Il est constitué d'un ensemble de mesures ayant pour objectif de renforcer la sécurité, de la conception des projets à la réalisation des travaux à proximité des ouvrages enterrés ou aériens.

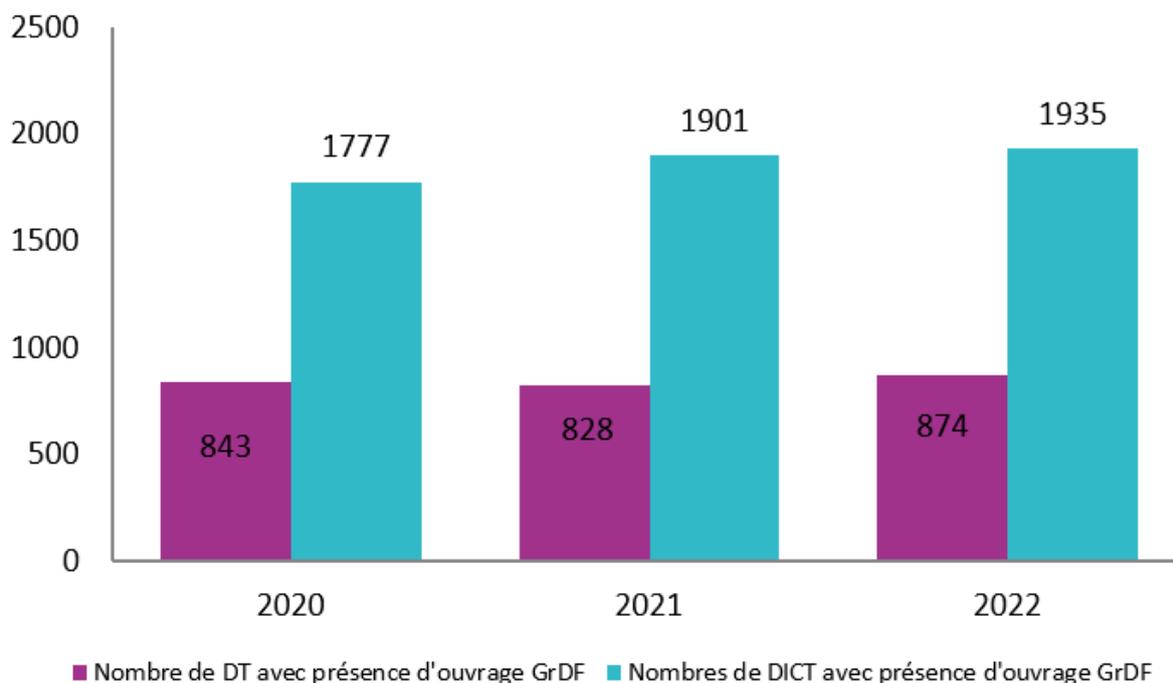
Depuis le 1er janvier 2018, les personnels chargés de concevoir ces chantiers et les exécutants de travaux doivent disposer d'une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) délivrée par leur employeur après réussite au test de compétences organisé par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

Depuis le 1er janvier 2020, les réponses aux Déclarations de projet de Travaux (DT) des exploitants de réseaux sensibles (gaz, électricité dont éclairage public...) doivent être conformes à des exigences de classe A ou comporter une demande d'investigations complémentaires, pour améliorer les plans, à la charge de ces exploitants.

### Les Informations, un rôle de chacun

Avant réalisation des travaux, le concessionnaire informe la commune des travaux par l'intermédiaire de la Déclaration de projet de Travaux (DT), du permis de construire et de la Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT).

Les riverains sont informés par le concessionnaire lors de l'enquête en phase d'étude, puis par affichage lors des travaux, si ceux-ci nécessitent une coupure de gaz.



GRDF traite l'ensemble des déclarations de travaux référencées via le guichet unique, DT réalisées par les responsables de projet ou Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) adressées par les exécutants de travaux, dans les délais réglementaires.

Les travaux ne peuvent en aucun cas commencer avant la réponse des exploitants de réseaux sensibles, dont GRDF quand il est concerné. GRDF transmet dans ses réponses des recommandations techniques utiles à la sécurité des chantiers et un plan des ouvrages à grande échelle.

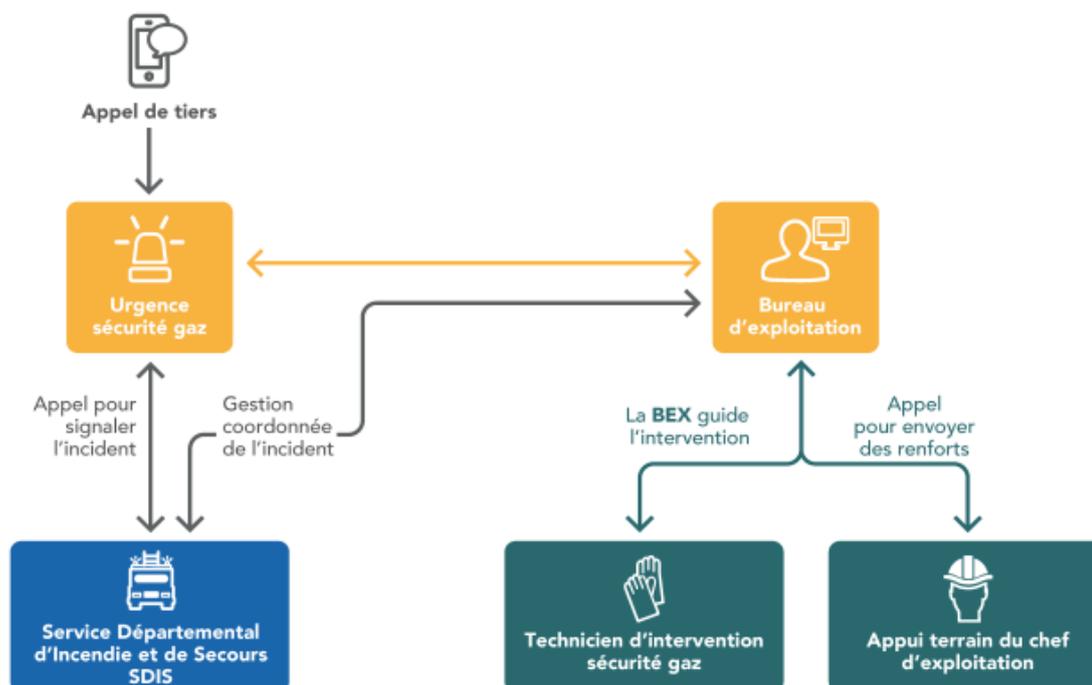
Ces démarches peuvent se faire par l'intermédiaire du site Internet <http://www.reseaux-et-canalizations.ineris.fr>.

## La Sécurité du réseau

Pour l'exercice 2022, le Syndicat note une diminution des incidents après l'augmentation de 2021, que ce soit dans les appels de tiers qui ont été répertoriés en 2022 : **473** (contre **666** en 2021) et du nombre d'incidents **+ 40 %** (**126** incidents en 2022 contre **212** en 2021).

Sur l'ensemble des appels passés, les interventions pour dépannages de gaz représentent 47 % des appels.

Parmi les 269 interventions de sécurité, GRDF est intervenu en 2022 sur 2 Procédures Gaz Renforcées (PGR). Ces procédures consistent à coordonner de façon accrue les services des SDIS et les exploitants GRDF.



Sur le périmètre du département du Var, **99,2 %** des interventions de sécurité suite à appel de tiers ont été réalisées en moins de 60 minutes.

Le suivi du « délai d'interruption du flux gazeux » en cas de fuite sur la voie publique permet de mesurer à la fois l'efficacité de l'organisation, des moyens engagés et des décisions prises, et la qualité de la maintenance des robinets de sectionnement. Il comptabilise le temps écoulé entre l'appel du client et l'arrêt effectif du flux gazeux sur les lieux de l'incident. Sur le département, le délai moyen d'interruption du flux gazeux est de **54 minutes** (+1 min par rapport à 2021).

## Les Branchements, cible des incidents

La concession compte **126 incidents** dont **61** ont concerné les branchements individuels ou collectifs.

Le Syndicat constate que les incidents les plus nombreux concernent les ouvrages de raccordement, or, les branchements individuels ne sont pas répertoriés en cartographie (car trop coûteux pour GRDF de faire un inventaire exhaustif).

De plus les fuites sur branchements et ouvrages collectifs sont les principales causes de fuites.

**30 incidents** ayant pour origine une fuite de gaz sur branchement en 2022 contre **61** en 2021.



## Les Causes principales des incidents

Le matériel est la cause principale des incidents avec **76 %** des incidents en 2022.

Pour le Syndicat, les causes des incidents traduisent un besoin d'augmentation des investissements sur les ouvrages.

En 2019, 2020 et 2021, le matériel était également la cause principale des incidents.

**TE83 - Symielec demande à GRDF de renforcer les visites de maintenance afin d'enrayer de façon plus évidente ces incidents.**

Les défauts de mise en œuvre ont diminué en 2022 ; ils représentent **15 %** des incidents sur le périmètre de la concession. **Le Syndicat souhaiterait que GRDF réalise des contrôles plus fréquents au cours de la conception afin de diminuer encore ces incidents.**

## Bilan des incidents sur le périmètre de la Concession

Le Syndicat constate une diminution dans les incidents dénombrés (**- 86 incidents** par rapport à 2021).

**Il n'y a pas eu d'incident significatif\* en 2022.**

\**Incident significatif* : Incident entraînant une coupure de la distribution de gaz pour au moins 500 clients et/ou au moins une victime.

## Surveillance des réseaux

La Recherche Systématique de Fuite (RSF) s'effectue soit avec le Véhicule de Surveillance Réseau (VSR) équipés de capteurs de méthane ou à pied lorsque l'accès ne peut se faire par véhicule. En cas de présence suspecte de méthane, le technicien procède à des analyses et peut faire appel à une équipe d'intervention. La périodicité de ces recherches dépend de la typologie du réseau (nature, pression) mais également de l'environnement dans lequel se trouve le réseau.

### Surveillance systématique du réseau

**22 km de réseaux** GRDF contrôlés en 2022 pour 253 km en 2021



Le taux de surveillance des réseaux était plus faible en 2018 et 2022 car les programmes de surveillance sont élaborés sur 4 ans en moyenne pression (MP), alors que les réseaux basse pression (BP) sont visités 3 fois par an.

Les visites de surveillance du réseau périodiques réalisées par GRDF sont plus exigeantes que les prescriptions de l'Arrêté de 2000 :

- visite trimestrielle pour la BP
- visite annuelle pour les aciers non-protégés
- visite tous les quatre ans pour les réseaux MP
- visite dans l'année qui suit la pose pour les réseaux neufs

## Politique de surveillance & Maintenance

La maintenance, qu'elle soit préventive ou corrective, vise à s'assurer du bon fonctionnement des ouvrages dans la durée, prévenir les incidents par une intervention ciblée et corriger d'éventuelles anomalies ou défaillances constatées. GRDF définit une politique de maintenance pluriannuelle à l'échelle nationale, spécifique par type d'ouvrage et revue régulièrement en fonction des constats réalisés. Au total environ 80 gammes de maintenance sont gérées.

### Réseau acier à protection cathodique

En 2022, **97 visites** ont été réalisées.

### Postes de détente, robinets de réseau et branchements collectifs

Le CRAC dénombre les visites réalisées sur les postes de détente réseau (**13 réalisées / 13 programmées**), les robinets (**112 réalisées / 112 programmées**) et les branchements collectifs sur l'année 2022 (**108 réalisées / 108 programmées**).

## Sécurité des installations intérieures

Bien que les installations intérieures soient placées sous la responsabilité de l'occupant du logement, GRDF mène une politique de prévention basée sur des propositions de diagnostics. Environ **97 %** des incidents en France liés au gaz trouvent leur origine sur ces installations. En 2022, sur les **30 visites réalisées** par GRDF chez des particuliers, aucune situation de danger « grave et immédiat » n'a été mise en évidence nécessitant une interruption de la fourniture de gaz, afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

## InfoCoupure

GRDF met à disposition de ses clients « InfoCoupure », un service gratuit disponible 7j/7 et 24h/24 sur le site <http://infocoupure.grdf.fr>.

Ce service permet en temps réel d'informer les clients sur la gestion par les équipes de GRDF d'un événement sur le réseau de distribution de gaz naturel, notamment sur la date et l'heure probable à laquelle la fourniture de gaz naturel sera rétablie. Son utilisation est simple : il suffit pour le client, dont l'alimentation de gaz naturel a été interrompue, de se connecter au site et d'y renseigner son adresse postale.

Par ailleurs, GRDF propose un service complémentaire spécifiquement dédié aux collectivités. Sur le portail Ma Concession Gaz (réservé aux autorités concédantes, sur [www.grdf.fr](http://www.grdf.fr)), « InfoCoupure » permet de visualiser sur une carte les incidents en cours sur la concession ainsi que les détails associés (date de déclenchement, impact estimé, délai prévisionnel de rétablissement).

## CiviGaz

La précarité énergétique et la sécurité dégradée des installations gaz sont souvent liées. Ainsi, CiviGaz est une opération spécifique visant à promouvoir la sécurité des installations intérieures gaz de même que les écogestes permettant de réduire les consommations d'énergie et d'eau.

## Vérification des dispositifs de comptage

### Compteurs

Conformément à la réglementation et indépendamment des éventuelles demandes des clients, GRDF procède à la vérification des dispositifs de comptage. La périodicité de vérification dépend de la technologie des compteurs.

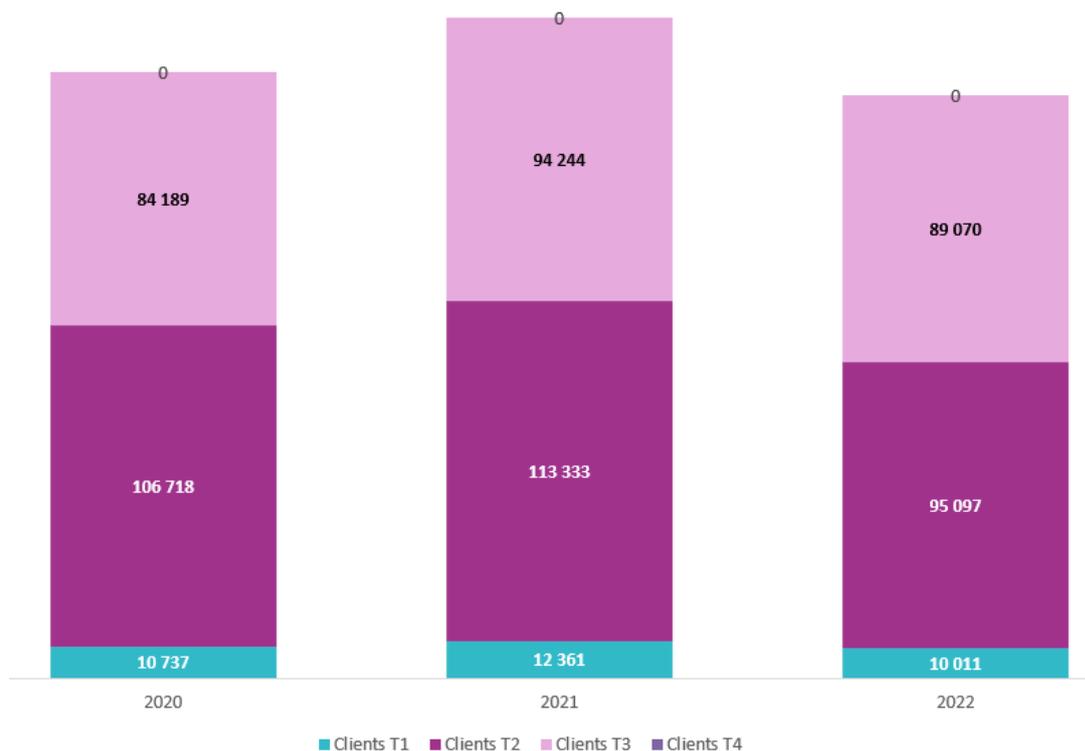
Dépose et pose de compteur	Périodicité	2020	2021	2022
Compteurs domestiques à soufflets	20 ans	615	1602	285
Compteurs industriels à soufflets	15 ans	17	10	17
Compteurs industriels à piston rotatifs ou de vitesse	5 ans	14	33	11

## Des Consommations en baisse

- 13 126 points de livraison (+ 2,61%)
- 194 178 MWh d'énergie acheminée (- 11,82%)
- 3 232 000 € de recettes d'acheminement (- 7,76%)

GRDF communique les données sur les puissances livrées par type de tarifs et par secteur d'activité. Pour l'année 2022, on constate une diminution de la quantité acheminée.

### Quantité acheminée en MWh



## Le Relevé des compteurs

Le distributeur, dans le cadre de sa mission de service public, effectue la relève des compteurs des usagers et transmet les index aux fournisseurs qui sont en charge de la facturation.

La relève des compteurs est une prestation incluse dans le tarif d'acheminement, elle n'est donc pas directement facturée aux fournisseurs ou aux usagers.

La fréquence de la relève dépend du type de tarif (c'est-à-dire des volumes distribués) :

- pour les usagers domestiques, elle doit être effectuée 2 fois par an,
- pour les usagers gros consommateurs, elle peut être mensuelle voire même quotidienne.

## Les Compteurs Gazpar, un déploiement en cours

Le projet compteur communicant gaz a pour objet le remplacement des 11 millions de compteurs actuellement relevés de manière semestrielle. Le déploiement des compteurs communicants a débuté à grande échelle en 2017 et se poursuit partout en France jusqu'en 2023.

### Objectif :

Permettre aux clients de bénéficier de leur consommation quotidienne de gaz naturel.

## Le Compteur communicant Gazpar, comment ça marche ?

Équipé d'un module radio, le compteur communicant transmet deux fois par jour, en moins d'une seconde, vos données de consommation de gaz naturel à un concentrateur, installé sur un toit d'immeuble. Le concentrateur, équipé d'une carte SIM, envoie les données de consommation au système d'information de GRDF qui les traite et les met à votre disposition. Cette communication est similaire à un appel téléphonique d'environ 15 mn.

### Objectif :

Vous permettre de consulter vos données de consommation et de les comprendre directement depuis votre espace personnalisé de [grdf.fr](https://www.grdf.fr).

### Quels sont les avantages ?

Le relevé automatique et à distance permet de mettre à disposition les données de consommations individuelles mais également agrégées.

- **Des données individuelles au service des clients finaux** (Particuliers, entreprises, collectivités...) :

- Meilleure connaissance des consommations de gaz
- Développement de services d'efficacité énergétique par des acteurs tiers autorisés

- **Des données agrégées et anonymisées**

Aux mailles bâtiment (pour les gestionnaires d'immeubles et collectivités), quartier ou commune (pour les collectivités) :

- Planification énergétique des territoires
- Performance énergétique des bâtiments et des équipements fonctionnant au gaz

Depuis le début du déploiement sur la concession, **12 945 compteurs communicants** ont été installés dont **897** en 2022. De plus, **28 concentrateurs** ont été installés depuis le début du déploiement dont **5** en 2022.

Pour connaître sur votre commune le déploiement, rendez-vous sur le site :

<https://www.grdf.fr/particuliers/services-gaz-en-ligne/gazpar-compteur-communicant-gaz/gazpar-chez-vous>

### La qualité du relevé des comptages

Les indicateurs de mesure tiennent compte de l'arrivée des compteurs communicants, qui viennent améliorer le relevé du comptage, en particulier pour certains compteurs inaccessibles car situés dans le logement des clients.

Le « taux de relevés sur index réels télérelevés » est de **97,4 %** sur la concession. Il correspond à la consolidation du télérelevé des nouveaux compteurs communicants.

Le « taux de relevés corrigés » est de **1,7 %** sur la concession. Il correspond au nombre d'index corrigés rapporté au nombre de compteurs non communicants relevés. Les corrections de relevés interviennent suite à des contrôles des consommations relevés à pied, à des corrections sur des index estimés ou à des contestations d'index issus des réclamations clients ou des demandes fournisseurs.

Le « taux de compteurs avec index lu au moins une fois dans l'année » est de **99,8 %** sur la concession. Il correspond au nombre de compteurs dont l'index a pu être lu sur le nombre total de compteurs. Il concerne tous les compteurs actifs, qu'ils soient communicants ou non communicants.

Ces indicateurs sont conçus pour rendre compte de la qualité du service de relevé, en cohérence avec le déploiement des compteurs communicants, qui constitueront l'essentiel du parc de compteurs d'ici 2023.

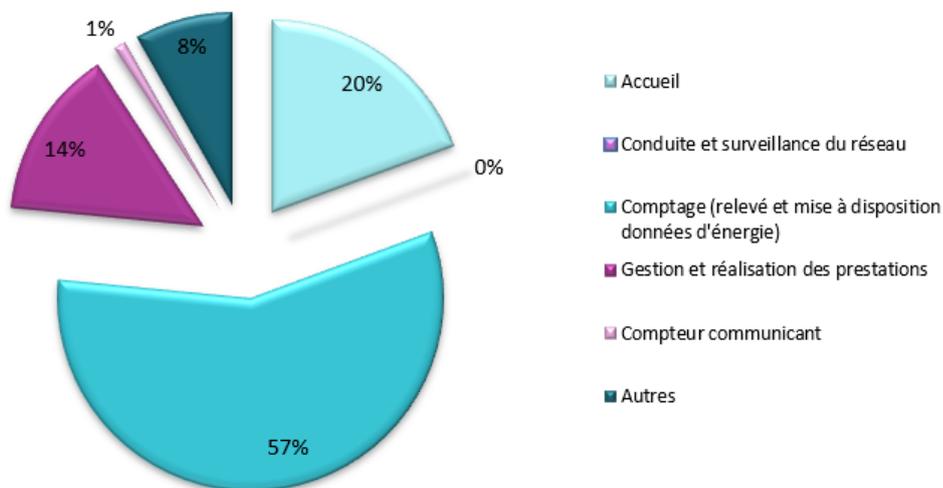


## Un nombre de réclamations en baisse

Le nombre de réclamation a été communiqué à la maille de la concession du Syndicat.

Cette année on dénombre **98 réclamations**, ce nombre total était de 174 en 2021.

### Evolution du nombre de réclamations



En 2022 sur la concession, le taux de réponse sous 30 jours aux réclamations (tous émetteurs confondus) s'élève à **95,9 %**.

## Analyse comptable

GRDF classe ses investissements sur le réseau suivant trois grandes familles selon leur degré de prévisibilité. Ces trois familles concernent dans un premier lieu **les investissements de développement de réseau**, ensuite **les investissements de déplacements d'ouvrages à la demande de tiers** et enfin **les investissements d'adaptation et sécurisation des ouvrages**.

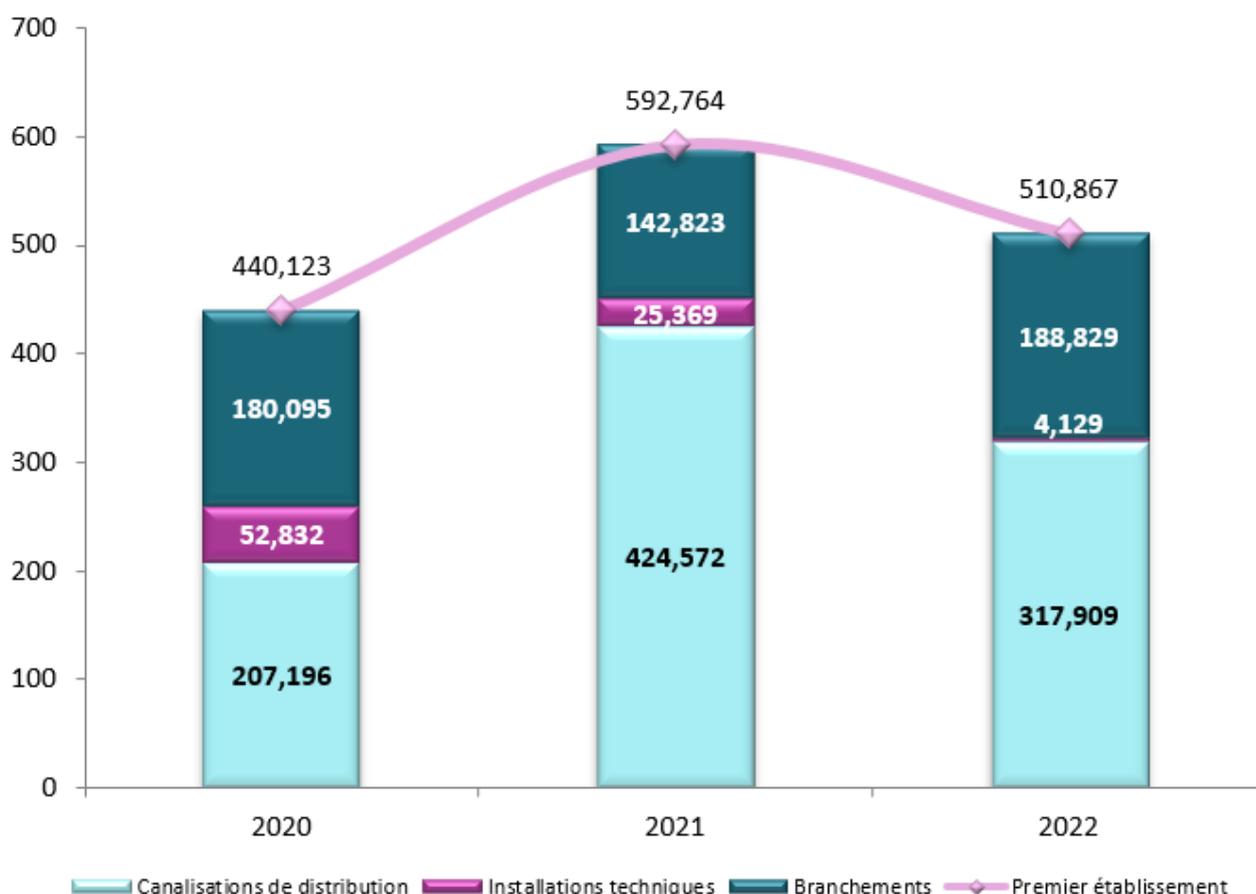
### Les investissements de développement du réseau

Lorsque les travaux de développement du réseau sont motivés par un Bénéfice sur Investissement (B sur I) supérieur ou égal à zéro, ces travaux sont à la charge du concessionnaire.

Ces travaux de développement prennent la forme de :

- construction de nouveaux ouvrages de distribution (canalisations, branchements, postes de détente etc.) dans les parties du territoire concédé mais non encore desservies
- construction ou raccordement de nouvelles unités de production de biométhane
- construction ou raccordement de stations GNV (Gaz Naturel Véhicule)

## Biens de premier établissement Investissements en k€

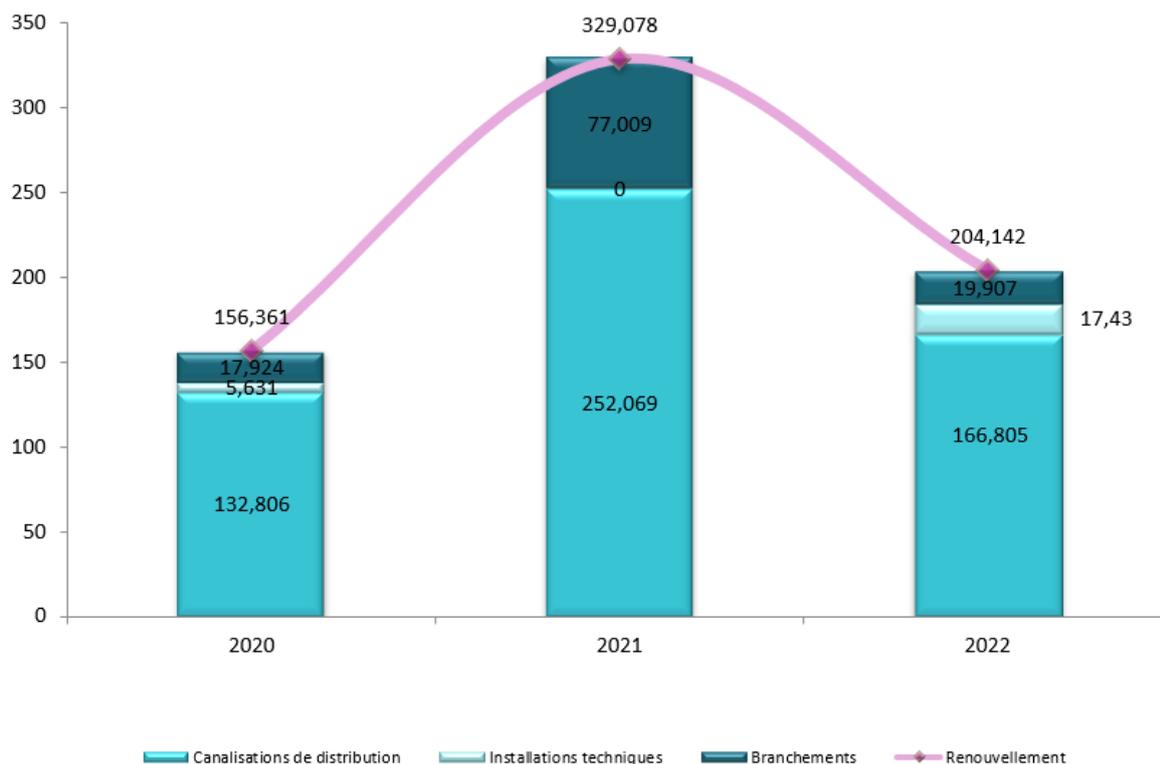


En 2022 = +1,57 kilomètres de réseau construit (contre 3,75 kilomètres en 2021).

## Les investissements d'adaptation et de modernisation des ouvrages sur le réseau concédé

Les investissements d'adaptation et de modernisation du réseau regroupent les investissements obligatoires et prévisibles à la demande des collectivités. D'autres investissements de ce type peuvent provenir de la volonté directe de GRDF quand, par exemple, des défauts sont constatés lors d'opérations de maintenance, apparition de vulnérabilités aux dommages de tiers, matériaux de l'ouvrage, l'âge du réseau...

### Biens de renouvellement Investissements en k€

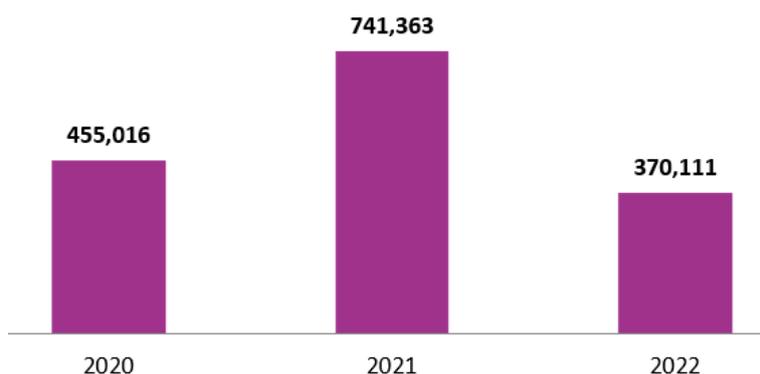


Les investissements concernant les biens de renouvellement des canalisations de distribution est encore important après la forte hausse en 2021. Le Syndicat remarque que l'investissement réalisé par GRDF en 2022 concernant les biens de renouvellement est en diminution mais reste conséquent.

## Les investissements sur les autres biens

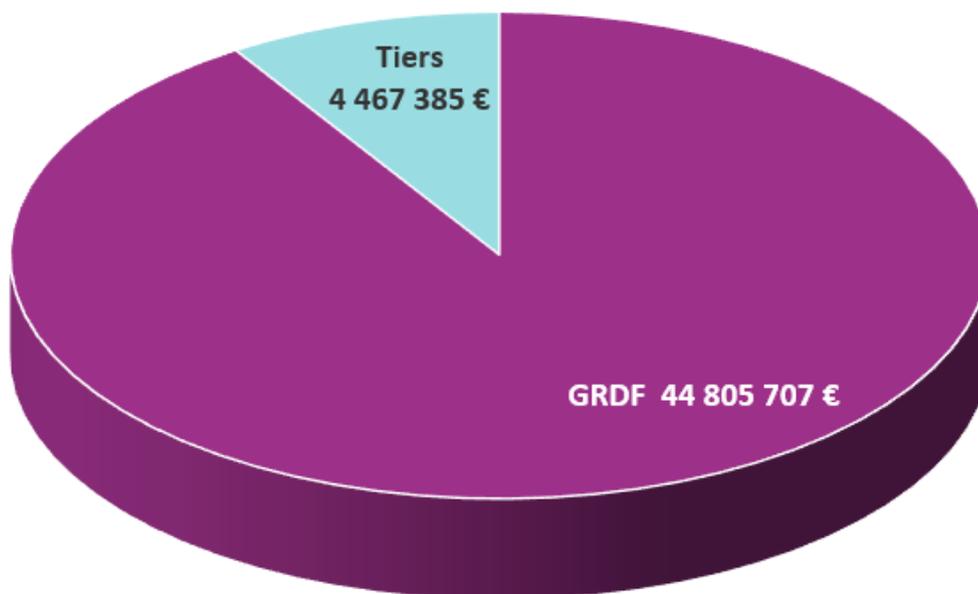
Les investissements sur les autres biens sont en forte baisse en 2022. Ils concernent notamment les mobiliers et matériels divers, les aménagements, les compteurs et postes clients, les véhicules et engins d'exploitation ainsi que les immobilisations incorporelles.

### Autres biens (Premier établissement et renouvellement) en k€



## L'Origine des financements

GRDF fournit des renseignements sur l'origine des financements depuis quelques années. Cela permet au Syndicat de connaître la part apportée par GRDF et celle apportée par les tiers. En 2022, près de **91 %** des investissements ont été portés par GRDF.



## L'Analyse des recettes

Les recettes d'acheminement s'élèvent en 2022 à 3,23 M€, en baisse de 7,8 %

### Les recettes d'acheminement du Gaz Naturel

Pour les clients dont les compteurs sont relevés de manière mensuelle ou journalière, les recettes liées à l'acheminement sont directement disponibles dans le système de facturation de GRDF. Pour les clients dont les compteurs continuent à être relevés semestriellement en attendant la fin du déploiement des compteurs communicants, les consommations sont reconstituées pour obtenir une valeur sur l'année calendaire. Les recettes d'acheminement découlent de ce calcul par utilisation de la grille tarifaire.

#### Méthode d'élaboration des recettes d'acheminement

GRDF utilise la « méthode publique des profils », et les dates de relevé ainsi que les index de consommation des clients en complément des clients ayant des compteurs télérelevés. Plus le déploiement des compteurs communicants se poursuit, plus cette méthode reposera sur des consommations réelles.

#### Les recettes liées aux prestations complémentaires

Les recettes liées aux prestations complémentaires sont majoritairement constituées des recettes liées aux prestations du catalogue.



## L'Analyse des charges

Les charges totales s'élèvent en 2022 à 5,29 M€, en hausse de 8,8 % :

- Charges d'exploitation 2,38 M€ (+ 10,3 %)
- Charges d'investissements 2,91 M€ (+ 7,62 %)

### Les charges d'exploitation

En 2022, les charges d'exploitation représentent 45 % du total des charges.

Pour un service de distribution péréqué, l'équilibre économique est réalisé à l'échelle nationale, et non concession par concession. Cependant il est important, pour chaque autorité concédante, de disposer d'un compte d'exploitation à son périmètre afin de pouvoir apprécier sa situation dans le système de péréquation nationale.

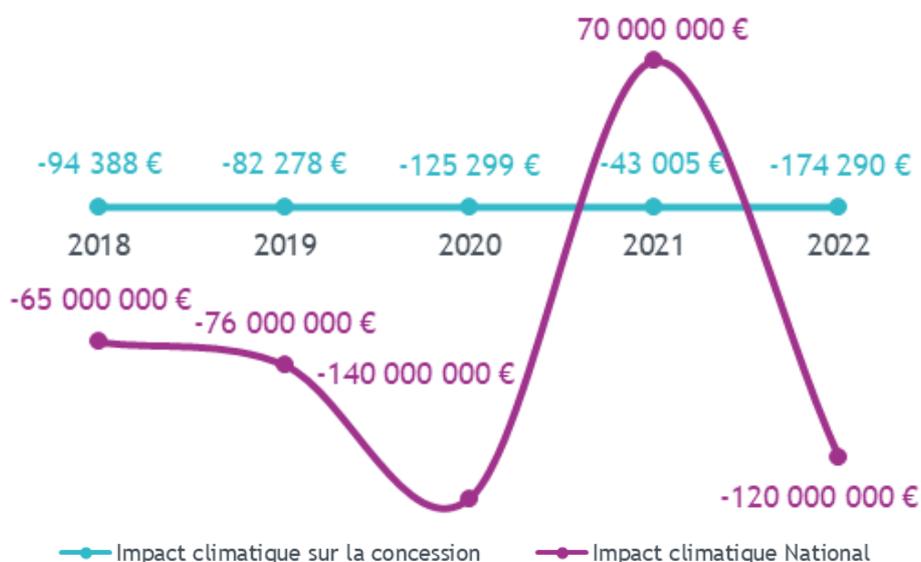
Pour mettre en lumière sa situation dans le système de péréquation nationale, il est nécessaire que l'ensemble des recettes et des charges supportées par les usagers soit calculé selon les mêmes méthodes que celles adoptées par la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie), mais en l'appliquant au périmètre de la concession. Il faut toutefois rester vigilant sur l'interprétation de la différence entre les recettes et les charges de la concession. En effet, le mécanisme tarifaire de la CRE permet la couverture des charges par les recettes en moyenne sur la période tarifaire, et non systématiquement sur chaque année. Par ailleurs, un certain nombre d'aléas sont couverts par un mécanisme de régularisation (le CRCP : Compte de Régularisation des Charges et des Produits) qui se répercute dans le mouvement tarifaire à la hausse ou à la baisse de l'année suivante.

Il s'agit notamment des variations de recettes liées aux impacts climatiques, les aléas sur les charges d'investissement et la régulation incitative (gain ou perte par rapport à l'équilibre tarifaire initialement déterminé, incitation à la performance).

Un impact climatique négatif signifie que les recettes de GRDF ont été inférieures à la prévision de la CRE en raison d'un climat globalement plus chaud que le climat moyen,

Une contribution de la concession à la péréquation tarifaire négative signifie que la concession bénéficie du système de solidarité nationale.

En 2022, à l'échelle nationale, le climat a été globalement plus chaud que le climat moyen (+ 1,21°C), générant un impact climatique négatif d'environ 120 M€.



### Les charges liées aux investissements

Les charges d'investissements sont directement imputées au périmètre du contrat de concession lorsqu'elles concernent des ouvrages localisés sur la concession ; ce qui est le cas pour près de 95 % des ouvrages. Le syndicat constate qu'en 2021 elles sont de + 1,48 %.

## Vos interlocuteurs

**Philippe ICKE**  
Directeur Général des Services  
04 94 37 21 55  
philippe.icke@symielecvar.fr

**Mehdi RASSOUL**  
Contrôleur de Concessions  
04 94 37 28 13  
mehdi.rassoul@symielecvar.fr



**territoire  
d'énergie**

VAR • SYMIELEC

**Jean-Luc GAVIANO**  
Conseiller Collectivités Territoriales  
06 80 99 42 50  
jean-luc.gaviano@grdf.fr

**Erick MASCARO**  
Directeur Territorial  
06 82 80 17 28  
erick.mascaro@grdf.fr

**Service Client**  
09 69 36 35 34

**Urgence sécurité gaz**  
0 800 47 33 33



GAZ RÉSEAU  
DISTRIBUTION FRANCE

## Territoire d'Énergie Var



614 Rue des Lauriers  
ZAC Nicopolis  
83170 BRIGNOLES

04 94 37 28 11



contact@te83.fr



[www.te83.fr](http://www.te83.fr)



@TE83Sym



Territoire d'énergie Var -  
Symielec



Territoire d'énergie Var -  
Symielec



Scannez ce QR Code pour accéder au site Internet de TE83- Symielec

### Comment ça marche ?

Télécharger une application de lecture de flash code sur Internet.  
Lancez l'application et flashez le code à l'aide de l'appareil photo  
de votre Smartphone ou de votre tablette tactile.